

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Le Président



Moroni, le 27.07.2025

DECRET N° 25 - 078 /PR

Portant nomination du Secrétaire
Général Adjoint du Gouvernement de
l'Union des Comores.

LE PRESIDENT DE L'UNION,

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001 révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU le décret N°24-107/PR du 06 août 2024, portant refonte de l'organisation, du fonctionnement et des attributions du Secrétariat Général du Gouvernement de l'Union des Comores ;
- VU le décret N°11-078/PR du 30 mai 2011, portant réorganisation générale et mission des services des Ministères de l'Union des Comores, modifié par les décrets N°11-139/PR du 12 juillet 2011 et N°16-102/PR du 14 juin 2016 ;
- VU le décret N°25-027/PR du 14 avril 2025, relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores ;

DECRETE :

ARTICLE 1^{er} : Monsieur **SOILIH MOHAMED DJOUNAID**, est nommé Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement de l'Union des Comores, en remplacement de Monsieur **MAHAMOUD SALIM HAFI**.

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

